

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 26 Mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 26 Mai, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 Mai 2025

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 13 Votants : 18

Étaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Christophe PEIGNEY, Annemieke SCHEENAERTS, Véronique MAFFREY, Michel MANDRET, Jocelyne BRETHERMÉ, Yohan EVENO, Didier FERRE, Marie-Laure BOSSARD, Mickaël MICHON, Jean-Luc HOTTOT, Aurélie RUNIGO,

Étaient absents excusés : Axelle MINAUD (Pouvoir donné à Annemieke SCHEENAERTS), Thierry MONNEREAU (Pouvoir donné à Christophe PEIGNEY), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Nicole MARANDEL (Pouvoir donné à Fabrice CHABOT), Ludmila HEURION (Pouvoir donné à Véronique MAFFREY)

Étaient absents : Laëtitia GOARDET, Jean-Luc PINGUET, Jérôme DA SILVA, Alexandre MANDRET, Thibaut ODON

Secrétaire de séance : Annemieke SCHEENAERTS

Ordre du jour

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 14 Avril 2025

En préambule à cette séance, M. Joris ROBIN, directeur adjoint du centre de loisirs en charge du foyer des jeunes viendra présenter le projet de voyage à Paris pour cet été

- |  |                     |
|--|---------------------|
| 1 – Voyage des ados à Paris : Sollicitation de subvention exceptionnelle et proposition de tarif applicable aux familles .....             | <i>Délibération</i> |
| 2 - Espace commercial Massieau : Choix du Maître d'œuvre .....   | <i>Délibération</i> |
| 3 – Parcelle ZK 212 : Proposition d'acquisition .....  | <i>Délibération</i> |
| 4 – Commission Patrimoine et cadre de vie : Proposition de dénominations de rues, places ou chemins .....                                  | <i>Délibération</i> |
| 5 – Conseil Départemental de la Vendée : Proposition de convention visant à autoriser le Conseil Départemental à entretenir une mare ..... | <i>Délibération</i> |
| 6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de convention pour la mise à disposition de matériel .....                             | <i>Délibération</i> |
| 7 – Jury d'Assises : tirage au sort de 6 jurés à partir des listes électorales   |                     |
| 8 - Questions diverses   |                     |

Le procès-verbal du conseil municipal du 14 Avril 2025 est validé à l'UNANIMITE

1 – Voyage des ados à Paris : Présentation et validation

Monsieur Joris ROBIN, directeur adjoint du service enfance/jeunesse et plus particulièrement en charge des ados présente au conseil municipal le projet de voyage des ados à Paris au mois de Juillet prochain.

Avec un coût total de 8 004,10 € pour 15 jeunes et 4 accompagnateurs, il a été prévu : la visite du Sénat, la visite du Stade de France, la visite du musée Grévin, une balade au cœur de Paris, une promenade découverte en bateaux mouches de nuit et une journée à Disneyland Paris. Le groupe rejoindra Paris en train et se déplacera en transports en communs sur place.

Les jeunes ont participé activement au financement de ce projet depuis deux ans en récoltant 2868 € au travers de nombreux actions et l'amicale laïque a offert un don de 800 €

Il est proposé au conseil municipal de valider le coût qui sera facturé aux familles sur la base de la tarification dégressive habituelle en fonction du quotient familial. Ainsi la tarification serait la suivante :

| QF                 | Pourcentage | Coût du voyage/jeune |
|--------------------|-------------|----------------------|
| 0 à 500            | 29 %        | 72,50 €              |
| 901 à 1100         | 56 %        | 140 €                |
| 1101 à 1999        | 65 %        | 162,50€              |
| + 1200 ou inconnus | 75 %        | 187,50 €             |

et la participation exceptionnelle que la commune va apporter pour soutenir ce projet d'un montant de 1 783,60€ correspondant au delta entre la participation des familles, le financement participatif des jeunes, le don de l'amicale laïque et le coût réel du voyage.

M. le Maire remercie particulièrement l'Amicale laïque pour son don à ce projet.

Le conseil municipal valide le projet, le tarif de participation des familles et la participation exceptionnelle de la commune à l'UNANIMITE

## 2 – Espace commercial Massieu : Choix du maitre d'oeuvre

Monsieur le Maire rappelle que la commune a engagé l'acquisition de ce bien en vue de la création d'un nouvel espace commercial au cœur du bourg.

Une consultation a été organisée afin de retenir un maitre d'œuvre sur la base d'une enveloppe e travaux de 890 000 € HT

Quatre cabinets d'architecture ont fait une offre de prestation comme suit :

| Cabinet  | Pourcentage | Montant honoraires HT |
|----------|-------------|-----------------------|
| DGA      | 11 %        | 97 900,00 €           |
| AADP     | 10 %        | 89 000,00 €           |
| Grégoire | 11 %        | 97 900,00 €           |
| Chabrol  | 12 %        | 106 800,00 €          |

Le conseil municipal décide de retenir le cabinet AADP à l'UNANIMITE

## 3 – Parcelle ZK 212 : Proposition d'acquisition

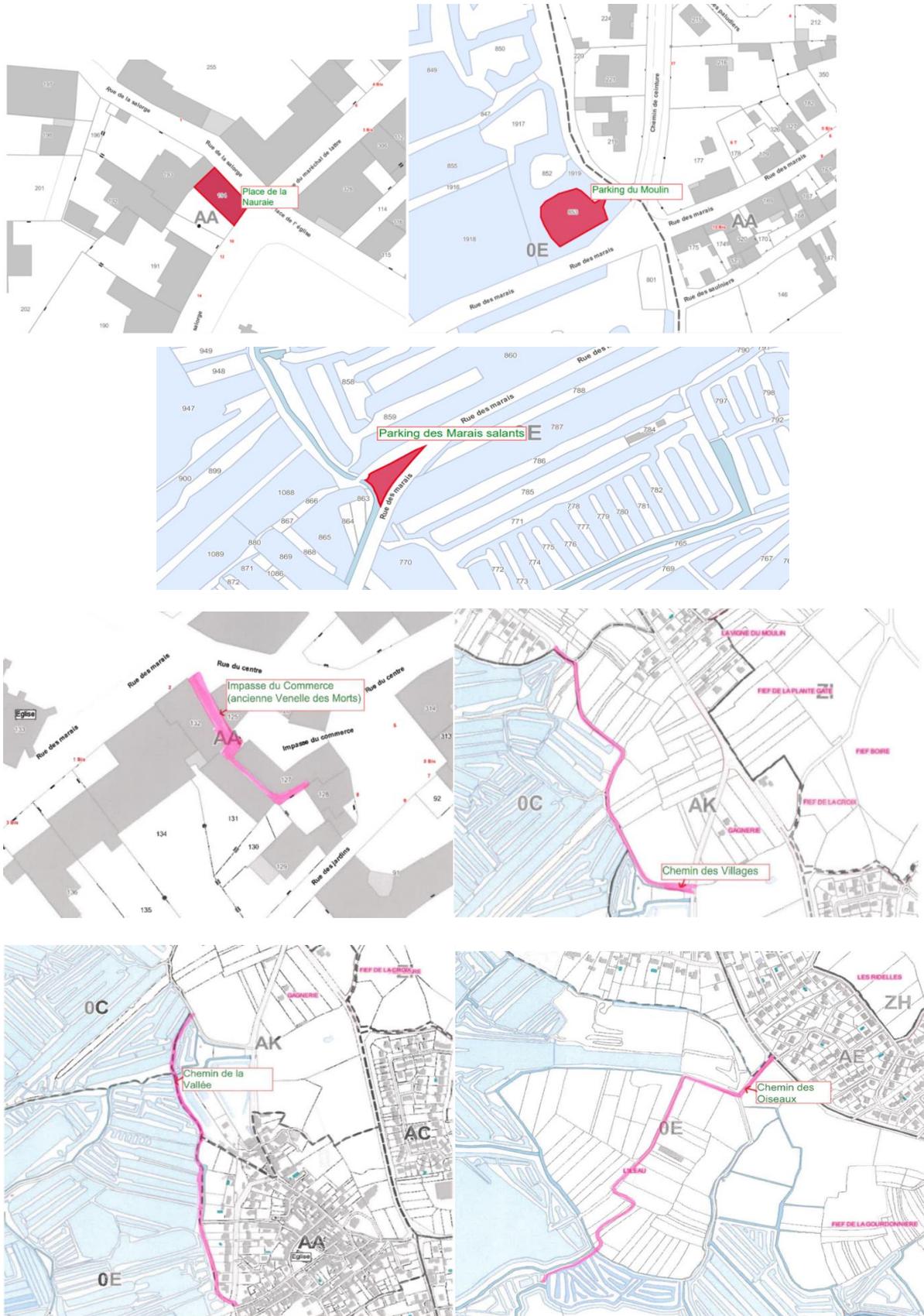
M. le Maire rappelle au conseil municipal que la commune cherchait depuis plusieurs années un local susceptible d'accueillir l'association des chasseurs. La mise en vente d'un bien correspond parfaitement à cette demande puisqu'il s'agit d'un petit local suffisamment à l'écart pour permettre le stationnement des véhicules des chasseurs et la tenue de leurs réunions.

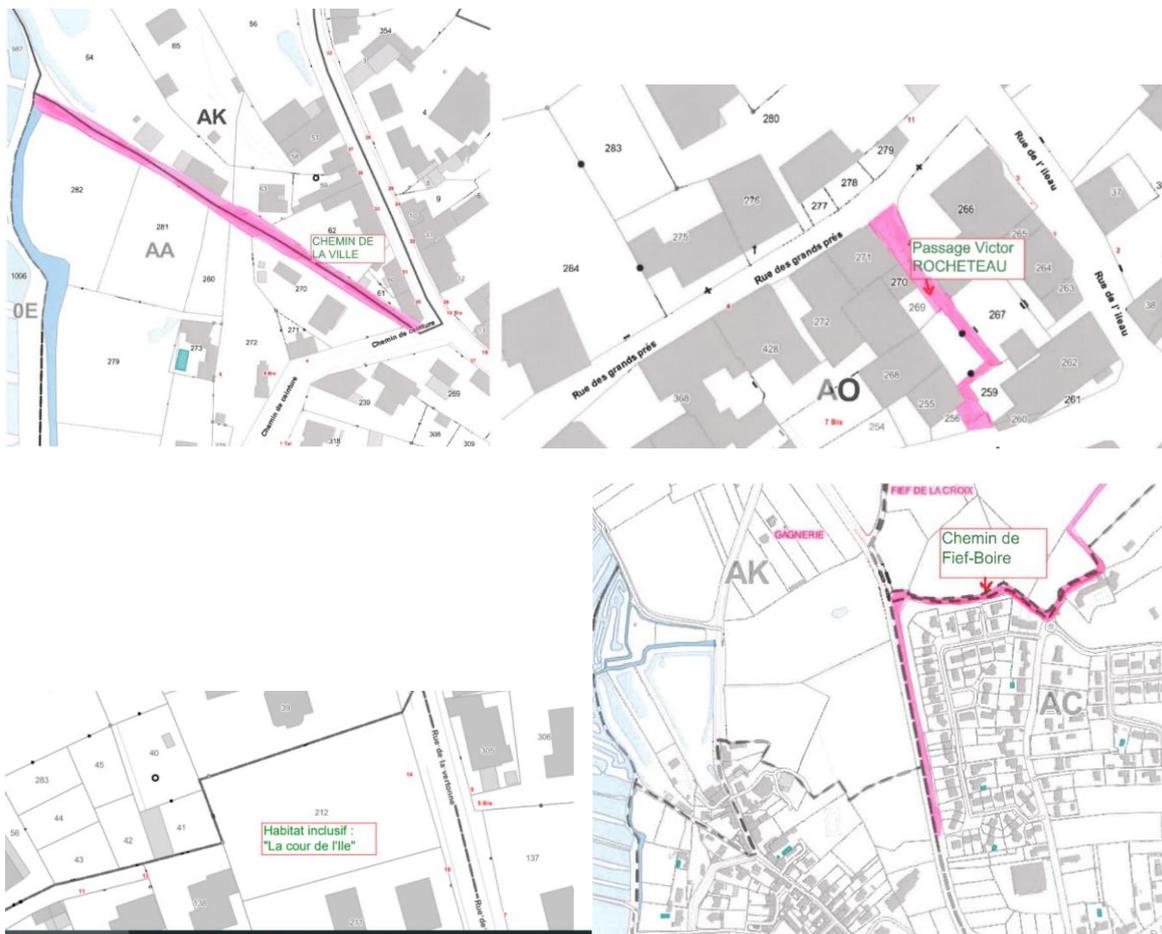
Ce bien vendu au prix de 20 000 € pourrait faire l'objet d'une location à l'association des chasseurs qui couvrirait en très grande partie le coût d'un emprunt.

Le conseil municipal valide cette acquisition à l'UNANIMITE

#### 4 – Commission Patrimoine et cadre de vie : Dénomination de rues, places et chemins de la commune

M. le Maire rappelle que la commission a travaillé et propose de nouvelles dénominations comme suit





Le conseil municipal à l'UNANIMITE valide les propositions de dénominations telles que présentées

#### 5 – Conseil Départemental : proposition de convention pour l'entretien d'une mare

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du réaménagement foncier, la commune s'est vu attribuer certaines parcelles dans le but de préservation en état naturel de mesures compensatoires. Il en est ainsi de la parcelle ZK 0101 qui est abrite une mare.

Le Conseil Départemental de la Vendée propose à la fois d'intervenir pour sa mise en état mais également d'accompagner la commune par des conseils pour son bon entretien futur tel que présenté.

Le conseil municipal à l'UNANIMITE valide la convention

#### 6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Convention pour la mise à disposition de matériel évènementiel

Monsieur le Maire rappelle que la commune et ses associations organisent de nombreuses manifestations qui nécessitent du matériel évènementiel. La Ville des Sables d'Olonne propose au travers d'une convention la mise à disposition et installation de son matériel aux conditions présentées au conseil municipal et dans la convention.

M. le Maire précise que cette solution coûte cependant moins cher que de faire appel à un prestataire privé

M. Jean-Luc Hottot fait part de son désaccord sur cette question et interroge sur la clarté de la gestion entre ville et agglo. M. le Maire indique que la commune n'a pas véritablement le choix et que cette situation s'impose à elle. Ce sujet devra être rediscuté sur le prochain mandat car nos fêtes

ont un rayonnement sur l'ensemble de l'agglo donc il semble cohérent que le matériel appartienne à l'agglo

Vote Unanimité mais nécessité d'avoir une réponse à nos demandes dans le mois précédent la manifestation

Le conseil municipal valide cette convention à l'UNANIMITE tout en demandant à la Ville des Sables d'Olonne, au regard des premières expériences de réservation de matériel sous cette forme, d'améliorer son système de réservation afin de permettre une réponse systématique au demandeur dans des délais raisonnables qui permettraient de trouver d'autres solutions en cas de refus

## 7 – Jurys d'assises : Tirage au sort à partir des listes électorales

## 8 – Questions diverses

- M. le Maire indique avoir rencontré le directeur de l'Office du Tourisme afin de mettre en place les visites du clocher à partir de la saison estivale. Durant juillet et Août le clocher sera ouvert tous les jours à l'exception du vendredi et du samedi. Visites guidées et des visites libres seront également proposées.
- M. Yohan Eveno demande à prendre contact avec le service technique afin d'organiser certains points de sécurisation des visites du clocher
- M. le Maire confirme que la préoccupation principale est bien la sécurité des visiteurs mais également sécurité des lieux. Prévoir extincteurs et lieux à fermer pour ne pas aller dans les combles. Voir également pour changer la serrure
- M. le Maire rappelle également cette très belle manifestation avec le départ d'Eiffela qui rencontra un succès phénoménal. Tout s'est parfaitement bien déroulé grâce au très important travail de préparation en amont. Un très bel événement avec une grande intensité. Il faudra peut-être envisager un système qui permette de limiter le nombre de personnes présentes car le succès de nos événements devient finalement problématique et pourrait poser des questions de sécurité à terme. Enfin quelques améliorations sont à apporter sur les parkings.
- M. le Maire constate également que cette fête a révélé beaucoup trop de vente d'alcool à emporter à partir d'une heure peu tardive. Cela représente un risque élevé que nous ne pouvons et nous ne voulons pas prendre
- M. le Maire indique que les travaux de construction de habitat inclusif ont démarré et qu'il en est de même avec l'espace commercial Massieu puisque le désamiantage est terminé fait et que la démolition va débiter
- Mme Maryse Soudain précise qu'un logement social vient de se libérer et le CCAS va proposer et défendre deux dossiers pour cette nouvelle attribution. Elle précise également que la remise des bons cadeaux aux enfants de CM2 aura lieu le 21 juin prochain. Enfin dans le cadre du passeport du civisme a eu lieu une très belle commémoration du 8 Mai avec des enfants très investis et respectueux.
- M. le Maire indique que l'association 3FB, organisatrice de RockOlonne remercie tous ceux qui ont participé
- M. Christophe Peigney rappelle avoir rendu visite avec M. le Maire à M. Pierre Mauger à l'occasion de ses 102 ans
- M. Christophe Peigney indique travailler sur la possible récupération de TVA sur différents dossiers. Un travail est en cours avec un avocat
- Mme Maryse Soudain précise au conseil municipal qu'il aura à se prononcer lors de la prochaine séance sur la mise en vente de terrains
- Mme Annemieke Scheenaerts interroge les conseillers municipaux sur leur présence lors des prochains mercredis de l'été

- M. Didier Ferré rappelle que les travaux de la Brardière se poursuivent. Certains pavés mal posés ont dû être retirés puis reposés mais cela avance
- M. Yohan Eveno rappelle qu'aura lieu l'Inauguration de la meule des bienfaiteurs du Moulin.